

LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS LES EAUX SUPERFICIELLES DU BASSIN RHIN-MEUSE

Le réseau de surveillance

Le réseau de suivi de la qualité des eaux de surface vis à vis des produits phytosanitaires a été développé depuis 1992 mais il n'est vraiment homogène que depuis 1997.

Nombre de stations de mesure	1992-1996	1997-1999	2000	2001	2002-2004
Alsace	6	14	14	15	16
Lorraine Ch Ard	15	18	20	21	33

Nombre de substances recherchées	1992-1996	1997-1999	2000-2001	2002-2004
Alsace	11	12	25 maxi - 17 mini	26 maxi – 21 mini
Lorraine Ch Ard	11	14	21 maxi – 15 mini	22 maxi – 16 mini

Sur les stations de mesure situés aux points frontières et qui participent à un programme de suivi international, le nombre de substances recherchées est plus important et peut s'élever jusqu'à 42 en 2002.

La fréquence des mesures est de 1 fois par mois dans l'eau (ainsi que une fois par mois dans les MES et 1 fois par an dans les sédiments pour certaines stations).

LES SUBSTANCES RECHERCHEES

La liste est établie à partir

- ✓ de données physico chimiques qui conditionnent la capacité d'une substance à atteindre les eaux superficielles,
- ✓ des données issues d'enquêtes sur les substances les plus utilisées dans une région.

Les listes tiennent donc compte des particularités régionales.

Ainsi les substances utilisées dans les vignes, pour le tabac ou le maraîchage sont recherchées en Alsace et pas en Lorraine. Ex: aldicarbe, pendiméthaline, thiodicarbe...

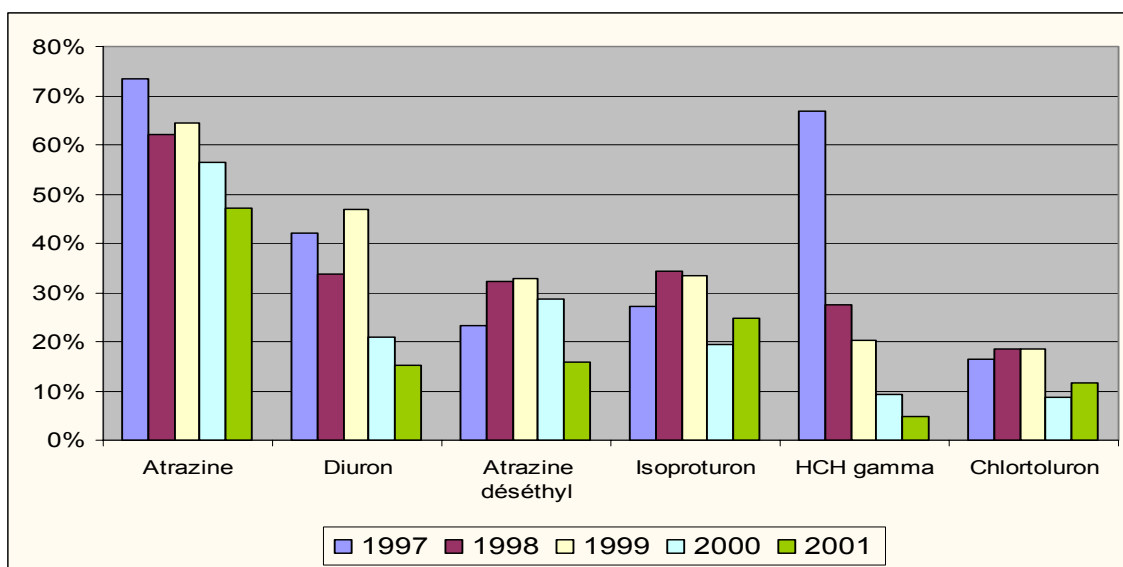
BASSIN RHIN-MEUSE

En 2001 comme dans les années précédentes aucun cours d'eau n'est épargné par la présence de substances phytosanitaires dans ces eaux.

34 stations sur 36 en 2001 ont une qualité insatisfaisante (à cause en particulier des triazines et des urées substituées) au regard des critères du Système d'Evaluation de la Qualité.

En 2001, comme les années précédentes, ce sont les herbicides et en particulier l'atrazine qui arrivent en tête des substances les plus souvent retrouvées dans les eaux superficielles du Bassin. La tendance à la baisse amorcée entre 1997 et 2000 semble se poursuivre en 2001 pour certaines substances.

En revanche pour l'isoproturon et le chlortoluron la légère baisse observée en 2000 ne se confirme pas en 2001 même si le niveau de contamination reste plus faible que celui des années 1997-1999 (cf graphique 1)



Graphique 1 fréquence de détection de substances rencontrées dans les cours d'eau du bassin Rhin-Meuse de 1997 à 2001

Il n'existe pas de grandes différences entre les concentrations moyennes annuelles ou les concentrations maximales relevées en 2001 et celles relevées les années précédentes.

ALSACE

Comme sur l'ensemble du Bassin, l'atrazine est la substance le plus souvent retrouvée dans les eaux superficielles alsaciennes. L'atrazine est retrouvée dans 63% des prélèvements. Elle est donc présente dans les eaux en dehors des périodes d'épandage. Contrairement au reste du bassin, la fréquence de détection de l'atrazine en Alsace ne diminue pas sur la période 1997-2001.

Dans certains cours d'eau, entre 1997 et 2000, 70% des substances recherchées sont détectées au moins une fois.

LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

Même si la fréquence de détection des principales molécules tend à diminuer au cours des années en Lorraine, tous les cours d'eau sont concernées par une contamination par les produits phytosanitaires en particulier aux périodes d'épandage de ces produits.

Le lindane, dont l'utilisation a été interdite en juillet 1998, est de moins en moins retrouvé dans les eaux. Néanmoins il est encore détecté, en 2001, dans près de 8% des prélèvements et peut se rencontrer à des teneurs qui classent l'eau dans la catégorie des eaux susceptibles de réduire le nombre d'organismes aquatiques sensibles.

EVOLUTION PREVISIONNELLE

Les substances appelées à disparaître en 2003 (comme les triazines) sont déjà moins utilisées depuis quelques années et l'effet se fait sentir sur le milieu (l'atrazine est de moins en moins souvent détectée) en revanche il faudra être particulièrement vigilant dans les années à venir sur les substances proposées en substitution. Même si leur profil environnemental est plus favorable (toxicité plus faible, dose d'application plus petite...), leur comportement dans le milieu est encore mal connu.

Une première exploitation des résultats obtenus en 2002 tend à montrer que le premier produits de dégradation du glyphosate (AMPA) pouvait se retrouver à des teneurs non négligeables au regard des normes relatives à la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau destinées à la consommation humaine alors même que le glyphosate est présenté comme une molécule plutôt "favorable" pour l'environnement.

La surveillance dans les prochaines années devra donc être particulièrement axée sur le suivi des nouvelles molécules mises sur le marché et de leurs produits de dégradation. Ainsi le programme d'analyses mis en place à partir de 2002 a intégré ces substances notamment celles proposées en substitution des triazines interdites à l'utilisation à partir de septembre 2003, ainsi que les substances définies comme prioritaires par la directive cadre.